



TGI/Ouaga : Il travaille pendant 5 ans dans une banque avec un faux diplôme

10 avril 2018

O.S a comparu ce mardi 10 avril 2018 au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou. Il est reproché des faits de faux et usage de faux. Le tribunal l'a reconnu coupable et l'a condamné à une peine d'emprisonnement ferme de 18 mois.

S. est accusé de faux et usage de faux. En effet, selon les faits, O.S qui n'a pas eu le niveau BAC+2 en finance et comptabilité et qui n'a jamais fait l'Institut Supérieur Privé Polytechnique (ISPP) se retrouve comme par magie être diplômé de BAC+2 en finance et comptabilité de cet Institut supérieur. Ce diplôme lui aurait permis de postuler à plusieurs offres d'emplois.

Avec ce diplôme, O.S. a même pu tromper la vigilance des agents recruteurs d'une grande institution financière de la place. Admis dans cette banque sur la base de ce diplôme, O.S. y a travaillé pendant cinq (5) bonnes années avant d'être démasqué. Conduit à la barre ce mardi 10 avril 2018, O.S. n'a pas nié les faits à lui reprochés. Il a lui-même reconnu avoir fait usage de ce « *faux diplôme* » pour pouvoir travailler dans une institution financière de la place pendant 5 ans.

O.S qui, selon lui-même ses dires, n'a jamais eu le diplôme de BAC+2 en finance et comptabilité et mieux n'a jamais fait ses études à l'ISPP, révèle avoir fait établir ce diplôme à 100 000 FCFA par une tierce personne. Le procureur estime que l'usage de faux qui lui est reproché est caractérisé et a requis une peine d'emprisonnement ferme de 9 mois contre le prévenu. Le

tribunal, statuant sur les faits a reconnu O.S coupable des faits à lui reprochés et l'a condamné à une peine d'emprisonnement ferme de 18 mois.

Armand Kinda
infowakat.net